

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE
SEMAINE DU 24 SEPTEMBRE 2018**

Par le Service des relations médias,
relations publiques et à la communauté

ACTUALITÉ

Journée La Chaumière

Nouveau record: 6 423\$ remis à la FCHML



MURIELLE YOCKELL
redaction@lecourant.ca

Pour une 12^e année consécutive, la population a répondu en grand nombre à l'invitation lancée par le restaurant La Chaumière à Mont-Laurier et la Fondation du Centre Hospitalier de Mont-Laurier (FCHML).

Rappelons que tous les profits de la journée sont entièrement remis à la Fondation pour l'achat d'appareils et d'équipements médicaux.

Comme toujours, l'événement s'est avéré un succès. C'est un peu plus de 300\$ de plus que l'an dernier. Le temps plus frais en soirée a tou-



La remise de chèque à la présidente Michelle Meilleur au profit de la FCHML, qui salue l'engagement et les efforts des propriétaires et du personnel du restaurant La Chaumière (photo: gracieuse2é – Julien St-Onge).

tefois eu des répercussions à la baisse sur la vente de crème glacée.

«Ça été une journée haute en émotions! Beaucoup de stress durant les heures de repas (dîner et souper) qui ont été intenses, cette année, déclarait Maxime Tremblay, copropriétaire de La Chaumière. J'ai neuf employés en rotation, plus quatre autres habituellement prévus pour les grosses journées et une bonne dizaine de bénévoles et ça ne serait pas possible sans l'appui du personnel, de la population et le partenariat de plusieurs fournisseurs locaux.»

La Chaumière a aussi donné un saveur locale en s'approvisionnant dans la région, comme pour le bœuf et les patates.

LA FCHML

Le but de la FCHML est aussi de développer de nouveaux services en région, rappelle la présidente Michelle Meilleur. Des listes d'équipements établies selon les besoins de la population sont soumises deux fois par année par le per-

sonnel médical et des gestionnaires. Le conseil d'administration de la Fondation se réunit à deux reprises pour choisir et prioriser une liste d'équipements à acheter.

«On a la chance d'avoir parmi nos administrateurs des médecins et des personnes issues du milieu de la santé. Ils nous aident à faire le tri pour choisir et prioriser les équipements qui seront les plus pertinents pour desservir la population de notre région. La FCHML s'occupe d'acheter des équipements neufs. Par la suite, c'est le Centre intégré de la Santé et des Services sociaux (CISSS) qui s'occupe de l'entretien et du renouvellement de ces équipements.»

LES ACHATS POUR 2017-2018

Selon Mme Meilleur, la liste comprend des appareils et des équipements qui sont, soit déjà achetés, en voie de l'être ou en attente d'autorisation. À noter que certains montants peuvent être mis de côté pendant quelques années en prévision des gros achats et qu'une nouvelle liste est attendue sous peu. ■

Chaque semaine, L'information du Nord invitera les candidats de la circonscription à se prononcer concernant un enjeu local. Cette semaine, la question est ...

CIRCONSCRIPTION – BERTRAND

L'hôpital de Sainte-Agathe a l'un des taux d'attente les plus élevés à l'urgence. Quelles sont vos suggestions pour désengorger ce département?



**GILBERT
LAFRENIÈRE**



Le temps d'attente dans les urgences est un problème récurrent depuis longtemps. En 2018, le problème reste entier. Je pense qu'il est absolument nécessaire de permettre aux patients d'avoir une autre option que de se rendre à l'urgence. C'est pourquoi nous désirons bien sûr favoriser l'installation de GMF sur le territoire de Bertrand, mais également donner plus de place aux infirmières praticiennes spécialisées dans les CLSC afin d'offrir un service 7 jours sur 7 jusqu'à 21h. Ainsi, les patients ayant besoin de soins médicaux ne seraient plus dans l'obligation de se

rendre à l'urgence coûte que coûte. Il ne faut pas non plus oublier que la population de villégiateurs n'est pas prise en compte lors de l'étude des budgets de santé dans les Laurentides. Cette affluence touristique cause une pression supplémentaire sur l'hôpital de Sainte-Agathe, le personnel doit donc composer avec une clientèle beaucoup plus grande que le bassin de résidents permanents. Il est absolument primordial que les budgets de l'hôpital soient revus à la hausse afin de s'arrimer à cette réalité spécifique que nous vivons afin de ne pas pénaliser qui que ce soit.



**MYLÈNE
JACCOUD**



L'engorgement des urgences de l'hôpital de Ste-Agathe ne sera réglé ni par la formule magique du «un médecin par famille» ni par la menace de pénalité pour forcer les médecins à remplir des «quotas de patients». Québec solidaire propose des solutions concrètes, simples et constructives: renforcer les services de première ligne et soutenir les organismes communautaires de notre région pour assumer des services de proximité qui répondent aux besoins diversifiés de la population. Québec solidaire réinvestira massivement dans les programmes sociaux et redonnera aux CLSC de notre région leur mission de services de santé préventive, curative et

multidisciplinaire. Les CLSC seront ouverts 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Les médecins qui pratiquent en CLSC auront un salaire équivalent aux autres médecins généralistes qui pratiquent dans les GMF ou les hôpitaux; ils assureront le suivi de leurs patients à l'hôpital de Ste-Agathe. Les services de soins à domicile seront renforcés. Chaque CLSC doit pouvoir compter sur une équipe qui travaille en complémentarité: des infirmières spécialisées, des professionnels de la santé, des travailleurs sociaux. La médecine généraliste doit également être revalorisée en amont par l'augmentation de l'offre de formation en médecine généraliste dans les Facultés de médecine.



**DIANE
DE PASSILLÉ**



En fait, l'attente dans les urgences sur civière a été réduite de 3 heures en moyenne au Québec depuis 2013-2014, et ce malgré une augmentation de personnes ayant fréquenté les urgences. Là où il y a un problème d'attente pour nous à Sainte-Agathe-des-Monts, ce sont pour les cas moins urgents qui, faute de pouvoir consulter un médecin ou une infirmière dans les cliniques sans rendez-vous le soir ou les fins de semaine, ont comme seule option d'aller à l'urgence

de l'hôpital. La solution pour désengorger l'urgence de l'hôpital de Sainte-Agathe-des-Monts passe définitivement par l'ouverture d'une super-clinique dans notre région. Nous en avons annoncé 49 à ce jour, partout au Québec. Il faut s'assurer d'avoir une super-clinique sur notre territoire afin de minimiser l'attente à l'urgence, car cette dernière serait ouverte 7 jours sur 7 avec une plage d'horaire plus grande pour que les cas moins urgents puissent être vus à cet endroit.



**NADINE
GIRAULT**



Nous nous devons de mieux supporter l'hôpital Laurentien de Sainte-Agathe. Il est d'autant plus aberrant de voir que, faute d'avoir d'autres options, près de 60% des patients se présentent à l'urgence avec des problèmes mineurs qui pourraient être réglés en clinique. Selon la CAQ, la congestion peut être évitée si ces patients ont accès non seulement à un médecin de famille, mais aussi aux soins de première ligne. Un gouvernement caquiste augmentera les heures d'ouverture dans les GMF, les CLSC et les cliniques du réseau où l'accès est insuffisant. Concrètement, nous voulons que ces centres soient ouverts les soirs et la fin de semaine pour assurer

à tous les Québécois une consultation médicale en moins de 36 heures. Afin de supporter ces services, nous voulons décloisonner les soins médicaux pour permettre aux professionnels de la santé, dont les supers infirmières et les pharmaciens, d'utiliser toutes leurs compétences afin d'alléger le fardeau des hôpitaux. Avec toutes ces mesures, nous réduirons l'attente à 90 minutes pour voir un médecin à l'urgence. Les Québécois auront donc à leur service de véritables équipes médicales diversifiées mais surtout disponibles pour répondre à leurs besoins. Les salles d'urgences pourront donc reprendre leur fonction fondamentale.

ACTUALITÉ

Daniel Desjardins reçoit la Médaille de l'Assemblée nationale

Un honneur bien mérité pour le directeur général de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, Daniel Desjardins, qui a reçu, le 19 septembre, la Médaille de l'Assemblée nationale des mains du député sortant du comté de Bertrand, Claude Cousineau.

C'est la dernière médaille que remettait M. Cousineau avant de prendre le chemin de la retraite. Quelques amis et membres de la famille de M. Desjardins ont pris part à cette courte cérémonie qui s'est tenue dans les locaux de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut à Sainte-Agathe-des-Monts.

PARCOURS REMARQUABLE

« Daniel a un parcours professionnel remarquable. Partout où il est passé, que ce soit au Gardemanger des Pays-d'en-Haut, la Chambre de commerce du Grand Sainte-Agathe ou, plus récemment, à la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, il a su laisser sa marque, souligne le député sortant. C'est un fonceur et un homme qui rayonne dans sa communauté. »

Dans l'ordre habituel, Yvon Montpetit (ami), Sophie Julien (conjointe), Daniel Desjardins, le député Claude Cousineau, Lise Desjardins (sœur), le président de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, Michel Rochon, et Christian Lafantaisie (ami).

(Photo gracieuSeté)



M. Desjardins a accepté cet honneur avec beaucoup d'émotion. « C'est d'autant plus émouvant que c'est la dernière médaille que remet M. Cousineau, de commenter le directeur général de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut. M. Cousineau a été un vrai député, toujours à l'écoute de ses citoyens », dit-il.

M. Desjardins n'a pas manqué de remercier tous ceux qu'il a côtoyés au cours de toutes ces années et qui l'ont aidé à grandir. « Ce que je fais et ce que j'ai toujours fait, c'est par amour pour ma communauté et par besoin de m'impliquer », conclut M. Desjardins.

Sainte-Agathe-des-Monts

Un meilleur accès au centre de prélèvements des Sommets

Le centre de prélèvements des Sommets de Sainte-Agathe-des-Monts a maintenant de nouvelles heures d'ouverture.

Situé au 118, rue Principale Est, à Sainte-Agathe-des-Monts, le centre de prélèvements est maintenant ouvert du lundi au vendredi de 7h à 14h30 sauf les journées fériées. Cette

révision des heures d'ouverture permet d'offrir un meilleur accès au service de prélèvements pour le bénéfice des usagers.

Aussi, les usagers qui veulent profiter de ce service doivent se présenter durant les heures d'ouverture avec leur requête de prélèvements dûment remplie par leur médecin.

Actualité

UN HOMME QUI RAYONNE DANS SA COMMUNAUTÉ

Daniel Desjardins reçoit la Médaille de l'Assemblée nationale

ACCÈS – Le directeur général de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, Daniel Desjardins, a reçu le 19 septembre, la Médaille de l'Assemblée nationale des mains du député sortant du comté de Bertrand, Claude Cousineau.

PHOTO: COURTOISE



Yvon Montpetit (ami), Sophie Julien (conjointe), Daniel Desjardins, le député Claude Cousineau, Lise Desjardins (sœur), le président de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, Michel Rochon, et Christian Lafantaisie (ami).

C'est la dernière médaille que remettait M. Cousineau avant de prendre le chemin de la retraite. Quelques amis et membres de la famille de M. Desjardins ont pris part à cette courte cérémonie, qui s'est tenue dans les locaux de la Fondation médicale des

Laurentides et des Pays-d'en-Haut, à Sainte-Agathe-des-Monts.

PARCOURS REMARQUABLE

« Daniel a un parcours professionnel remarquable, souligne le député sortant.

Partout où il est passé, que ce soit au Garde-manger des Pays-d'en-Haut, à la Chambre de commerce du Grand Sainte-Agathe ou, plus récemment, à la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, il a su laisser sa marque. C'est un fonceur et un homme qui rayonne dans sa communauté. »

M. Desjardins a accepté cet honneur avec beaucoup d'émotion. « C'est d'autant plus

émouvant que c'est la dernière médaille que remet M. Cousineau, commente M. Desjardins. M. Cousineau a été un vrai député, toujours à l'écoute de ses citoyens. »

M. Desjardins n'a pas manqué de remercier tous ceux qu'il a côtoyés au cours de toutes ces années et qui l'ont aidé à grandir. « Ce que je fais et ce que j'ai toujours fait, c'est par amour pour ma communauté et par besoin de m'impliquer », conclut M. Desjardins.



LE COMMENTAIRE DE MATHIEU LOCAS!

«LA PERSONNE QUI TRAVAILLE À LA SAQ GAGNE UN MEILLEUR SALAIRE QUE MOI»

Vous avez été nombreux à réagir au texte publié le 12 septembre dernier concernant cette dame qui a reçu un appel d'un employé d'un CHSLD pour venir nourrir et changer la couche de son conjoint en raison d'un manque de personnel.

Parmi les courriels, celui qui m'a le plus interpellé provenait justement d'une préposée aux bénéficiaires d'un CHSLD. Évidemment, je vais taire son identité, car elle va se faire crucifier par ses patrons et son syndicat. Et possiblement par d'autres syndicats, représentant des employés de l'État.

Selon ma compréhension, la dame aime son travail et le fait avec passion. Par contre, son salaire est plafonné depuis sept ans et elle travaille dans des conditions épouvantables. *«J'ai lu votre article qui est très triste mais bien réaliste... Il manque parfois quatre préposées sur six sur un étage de 70 patients... ça devient dangereux... nous avons beau dénoncer en remplissant des formulaires, mais rien ne change... Nous avons passé six chefs d'unité en cinq ans... Ça me choque de voir des employés de la SAQ gagner un meilleur salaire que moi. Je prends soin des gens comme si c'était un membre de ma famille... Être préposée aux bénéficiaires, ce n'est pas un job, c'est plutôt une vocation.»*

J'avoue avoir accroché sur son lien avec les employés de la SAQ. Loin de moi l'idée de casser du sucre sur leur dos, mais selon mes recherches, le salaire de base d'un employé de cette société d'État est de 19,90 \$ de l'heure. Je comprends qu'ils doivent avoir une formation pour connaître les produits. Mais quelle est la différence entre une formation pour guider les gens dans leur choix d'alcool et une formation pour apprendre à soutenir, divertir, nourrir et torcher des bénéficiaires qui, dans plusieurs cas, ont perdu un très haut pourcentage de leurs capacités motrices et intellectuelles.

En passant, permettez-moi un commentaire sur la faiblesse de l'argumentation des syndiqués de la SAQ quand ils disent: «on veut des horaires plus stables pour être davantage avec nos familles». Et pendant qu'ils sont avec leur famille, ils font quoi, vous pensez. Ils vont magasiner là où travaillent des employés qui ne sont justement pas avec leur famille. Et que fait-on des policiers, pompiers, du personnel hospitalier et des employés dans les industries avec leurs horaires atypiques. Fin de la parenthèse.

L'arrivée du prochain gouvernement ne réglera pas tout. Mais s'il y a un dossier où il faudrait s'attarder, c'est justement celui des préposées aux bénéficiaires. Les CHSLD poussent et vont pousser comme des champignons

avec le vieillissement de la population. Je n'ai pas la prétention d'avoir la solution aux problèmes. Je sais une chose, ce n'est pas en assoyant des directeurs adjoints du CISSS, avec un sous-ministre adjoint et des représentants syndicaux qu'on va régler le problème. Tous ces ronds-de-cuir, munis de leur MBA, sont excellents pour pousser des phrases creuses comme: «le patient est au cœur de nos préoccupations». Par contre, ils n'ont jamais mis les pieds dans un CHSLD, au beau milieu de la nuit, quand une personne se trouve en détresse respiratoire, pendant une épidémie de gastro et qu'au même moment un bénéficiaire est tombé de son lit, car la préposée n'a pas

eu le temps de relever sa barrière parce qu'il manque quatre employés sur six sur l'étage.

Chers dirigeants, peut-être que vos préposées aux bénéficiaires n'ont pas de diplômes universitaires de deuxième cycle. Par contre, ils ont le cœur à la bonne place, connaissent leur travail et ont certes des solutions à proposer. Y a-t-il des dirigeants prêts à piler sur leur orgueil pour accepter une solution géniale de la part d'un employé parmi les moins bien rémunérés du réseau de la santé?

Je demeure disponible à mathieu.locas@hotmail.com.



Grace Raymond a plusieurs critiques à faire sur le système de santé par lequel son mari est malmené depuis plusieurs mois. —photo: Evelynne Bergeron



EVELYNE BERGERON
evelynne.bergeron@lapresse.ca

Un homme de 77 ans, Maurice Raymond de Lachute, serait malmené par le système de santé québécois depuis les derniers mois.

Les services d'urgence auraient refusé de lui porter secours. Il aurait perdu sa place en réadaptation intensive et son opération a été reportée à quatre reprises. « C'était l'enfer ! On était en train de devenir fou avec tout ce qui est arrivé », s'est exprimé son épouse, Grace Raymond, lors de l'Argenteuil l'a rencontrée.

Maurice Raymond souffre d'arthrose et d'arthrite rhumatoïde. Il a déjà subi une chirurgie, il y a une dizaine d'années, au bas de la colonne vertébrale, aux épaules et aux genoux. Une seconde chirurgie devait être effectuée au printemps, dans le haut de la colonne et dans le cou, pour soulager ses grandes douleurs.

Le 18 avril 2018, il a été admis au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM). Il devait entrer en salle de chirurgie quelques jours plus tard. Les

mois qui allaient suivre, voire l'année au complet, étaient censé être orientés vers une réadaptation intensive, après laquelle il pourrait retourner chez lui. Ça, c'était le plan initial. La situation a été toute autre. D'abord, l'opération a été reportée à quatre reprises pour finalement avoir lieu deux semaines plus tard. La première fois, c'était parce que M. Raymond avait pris des éclaircisseurs de sang (Aspirine). Mais les trois autres fois, la raison donnée était que la salle d'opération n'était plus disponible. Plus les jours passaient, plus M. Raymond avait peine à supporter la douleur. « Il avait tellement mal qu'il pleurait. Il voulait mourir », a raconté Mme Raymond. Après la quatrième annulation, celle-ci a perdu patience. Elle a réclamé haut et fort l'opération de son mari. C'est finalement vers une heure du matin, le 5 mai, qu'il est entré en salle d'opération où une équipe s'est affairée, pendant près de 10 heures, à améliorer sa condition.

SE REMETTRE SUR PIED
Maurice et Grace Raymond étaient alors prêts à tourner la page. L'opération avait eu lieu et M. Raymond se sentait mieux. Il était alors prêt à se remettre sur pied en

participant à un programme de plusieurs mois à l'Unité de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI) du Centre Le Bouclier à Lachute. Grace Raymond se préparait alors à être séparée de son mari, le médecin ayant prescrit une réadaptation d'un an et peut-être même plus.

Le 22 mai 2018, Maurice Raymond a été admis dans une chambre de l'URFI. De semaine en semaine, il y a fait des progrès. Mais voilà qu'au bout de six semaines, on annonce que l'URFI sera réaménagée à Saint-Jérôme au mois d'octobre, mais que l'Unité de Lachute ferme immédiatement. Grace Raymond soutient que plutôt d'offrir de relocaliser son mari pour poursuivre sa réadaptation, l'équipe de professionnels l'a convaincue qu'elle serait capable de poursuivre les soins pour son mari à la maison. Aucun service à domicile ne lui a été offert non plus, ce qui aurait au moins pu permettre à M. Raymond de conserver ses acquis.

Mme Raymond rapporte pourtant qu'on l'avait rassurée, lorsque les rumeurs de fermeture avaient commencé à circuler, que tous les patients seraient relocalisés. Elle estime aujourd'hui que Le Bouclier savait déjà, lorsque la demande pour son mari a été effectuée à la mi-mai, que l'URFI allait fermer ses portes à Lachute. « Ils savaient que Maurice aurait besoin d'être là plusieurs mois. Pourquoi ne l'ont-ils pas dit au début (que l'Unité fermerait) ? On aurait pu le placer ailleurs », a-t-elle déploré.

PAS UNE URGENCE
Le 4 juillet, Maurice Raymond est donc de retour chez lui, auprès de sa femme, dans leur appartement du 3^e étage de



Après avoir glissé, Maurice Raymond s'est retrouvé au sol, incapable de se relever. Il est resté ainsi pendant plus de deux heures. —photo: Evelynne Bergeron

l'immeuble Rotary à Lachute. Celle-ci l'aide du mieux qu'elle peut avec son fauteuil roulant et sa marchette. Mais un bon matin, en voulant se lever de son lit, M. Raymond glisse et se retrouve assis au sol. En raison de sa condition, il est incapable de se relever tout seul.

« Le CLSC m'a toujours dit d'appeler tout de suite le 911 s'il tombait, de ne même pas essayer de le toucher », a indiqué la femme de 75 ans. Au bout du fil, la répartitrice a rétorqué que M. Raymond n'était pas dans une situation d'urgence et que cela pourrait prendre trois heures avant que des ambulanciers puissent lui venir en aide. Bien qu'elle se sente démunie, Mme Raymond comprenait la situation. Elle a alors téléphoné à un couple d'amis qui habitent le même immeuble, Yvon et Johanne Laurin, pour demander de l'aide.

Ceux-ci, qui étaient en voiture en route vers leur logement, ont remarqué qu'une ambulance était alors stationnée dans la cour du dépanneur situé à deux coins de rue de leur immeuble. Ils pouvaient même l'apercevoir de la fenêtre du salon de l'appartement du couple Raymond. Malgré un second appel au 911, la répartitrice a une fois de plus refusé de traiter le cas de M. Raymond comme une urgence. « S'ils avaient été occupés, j'aurais compris. Mais ils étaient là à ne rien faire », a reproché M. Laurin.

Heureusement, près de deux heures plus tard, une visite de la préposée aux soins à domicile était prévue pour le bain de M. Raymond. Grâce à la connaissance technique de celle-ci et d'une ceinture de transfert à poignée, ils ont réussi en 10 minutes à sortir M. Raymond de sa fâcheuse position.

Grace Raymond a été choquée du manque de compassion des services de secours. « Une prochaine fois, je vais conter des menteries (au 911). C'est ça qui va arriver », a-t-elle déploré.

RETOUR D'UNE PRISE EN CHARGE

Trois jours après cet événement, le CLSC a révisé l'évaluation de M. Raymond et a demandé à ce que celui-ci reçoive des soins et des services à temps plein. Il a donc été transféré à la Résidence Saint-Philippe à Brownsburg-Chatham. Et à la demande de son médecin, on a recommencé à lui offrir des services de physiothérapie à raison de deux jours par semaine.

Bien qu'elle reconnaisse que son mari est bien traité là où il est, Grace Raymond a espoir que son mari puisse un jour retourner à la maison.

Yves St-Denis veut une maison de soins de fin de vie



Francis Legault
Lachute

Le député sortant et candidat indépendant dans Argenteuil, Yves St-Denis, a tenu un point de presse au cours duquel il a présenté ses engagements en matière de santé. S'il annonce vouloir aider à la mise en place d'une maison de soins palliatifs à Lachute, il propose de l'aménager temporairement dans l'ancien bâtiment qui abritait jusqu'à tout récemment l'Unité de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI) qui vient de déménager à St-Jérôme, un déménagement dont il avoue qu'il savait qu'il se tramait.

«Comme plusieurs, j'ai vu un être cher vivre ses derniers jours dans une unité de soins palliatifs, explique le candidat. Je sais qu'il est parti dans la paix. Mais plusieurs familles d'Argenteuil ne peuvent vivre ces derniers précieux moments qui précèdent le deuil dans la sérénité. Ces familles doivent passer des heures sur la route vers Montebello, St-Jérôme ou Montréal simplement parce que les places manquent dans notre secteur.»

Le candidat indépendant prend donc

l'engagement d'œuvrer à créer une maison de soins palliatifs dans Argenteuil. «Cette maison doit être dans un endroit propice à la quiétude et à la célébration de la vie. Je prends donc l'engagement que ce projet voit le jour dans un avenir rapproché, dit-il. Un tel projet ne se fait pas en claquant des doigts: je souhaite donc que les locaux de l'ancienne URFI puissent être aménagés pour accueillir les personnes en fin de vie.»

Selon le candidat, cet aménagement ne serait que temporaire, le temps de construire une nouvelle résidence ailleurs dans la circonscription. Il affirme aussi que des discussions ont déjà lieu avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides pour qu'un tel projet voit le jour.

Un déménagement qui se tramait

La rumeur que l'URFI allait déménager est apparue dans les médias quelques jours à peine après l'annonce de la reconstruction de l'unité du Pavillon de l'hôpital lachutois en avril dernier. Le député sortant admet qu'il était au courant que ce déménagement se tramait. «Ça se tramait pour amener de meilleurs services à plus de gens de la région»,

Photo Francis

Legault
Yves St-Denis a pris la parole devant les locaux vides de l'URFI pour suggérer de les transformer temporairement en maison de soins palliatifs.



conçède-t-il.

Le candidat indique que 80% de la clientèle de l'URFI ne provenait pas d'Argenteuil et que sa relocalisation permettrait de centraliser ce service. Quant au bâtiment devenu vacant, monsieur St-Denis dit souhaiter qu'il soit transformé pour offrir plus de services aux citoyens de la circonscription.

«De plus, 35 des 38 employés de l'URFI provenaient de l'extérieur. L'important, c'est que cet édifice serve au plus grand nombre de personnes de notre région», avance-t-il.

Le candidat déclare ne pas savoir exactement quel serait la taille de cette maison de soins de fin de vie. Il ajoute qu'il aimerait également rapatrier à

Lachute une partie du service de dialyse qui est offert actuellement à l'hôpital de St-Jérôme.

Plainte

Yves St-Denis a aussi été questionné par les médias à propos de la plainte qu'il aurait déposée contre l'ancien député d'Argenteuil David Whissell. Selon les informations publiées dans *La Presse*, monsieur St-Denis se serait plaint que l'ex-député se soit montré menaçant envers lui au moment où il laissait planer le doute quant à une possible candidature indépendante de sa part.

«Pour moi, le dossier est clos, déclare monsieur St-Denis. Ça fait partie de la politique, il y en a qui font des fois de l'intimidation. Je n'embarquerai pas là-dedans.»

**TRANSPORTEURS
BÉNÉVOLES
RECHERCHÉS**

Le CISSS des Laurentides
recherche des bénévoles
en accompagnement
transport souhaitant
s'impliquer auprès
de jeunes en offrant
de leur temps.

Si vous possédez
un véhicule et que vous
êtes intéressés, veuillez
communiquer au
450 432-2777,
poste 78402
afin d'obtenir de plus
amples informations.



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

Québec 

GMF, la Dre Zhang recherche des patientes **par Monic Provost**

Depuis le 6 août dernier, une nouvelle médecin s'est joint à l'équipe du GMF de Sainte-Anne-des-Plaines. Ainsi, la Dre Min Zhang qui reçoit des patients à la clinique du 442 boulevard Sainte-Anne à raison de 3 ou 4 jours/semaine, souhaite offrir le suivi des grossesses car elle s'apprête à parfaire sa formation dans ce domaine de la médecine. Les futures mamans intéressées doivent appeler au 450-478-4737 et demander un rendez-vous avec la Dre Zhang pour un suivi de grossesse.

Rappelons que le groupe de médecins de famille (GMF) de Sainte-Anne-des-Plaines offre également quelques consultations sans rendez-vous sur semaine. Pour obtenir une consultation, il faut téléphoner au 450 478-4737 à partir de 8h30 le matin du rendez-vous. Pour le sans rendez-vous disponible le soir et/ou la fin de semaine, notons qu'au mois de septembre 2018, la clinique de Sainte-Anne-des-Plaines sera ouverte samedi le 15 et dimanche le 16, entre 9h et 13h, vendredi le 28 entre 18h et 20h, samedi le 29 et dimanche le 30 entre 9h et 13h. Par ailleurs, pour obtenir consultations sans rendez-vous à Sainte-Thérèse, il faut s'enregistrer via un service d'inscription automatisé en appelant au 450 970-3307 à partir de 5h15 le matin du rendez-vous. La clinique de Sainte-Thérèse est située au 233 rue Turgeon et les 2 cliniques forment 1 seul GMF. Pour toute interrogation d'ordre médicale (inquiétude, souffrance, détresse) vous pouvez toujours et en tout temps rejoindre la ligne info-social au 811.

Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides Québec 

Le comité des usagers du Lac-des-Deux-Montagnes
vous informe...

Semaine des droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux
DU 20 AU 28 SEPTEMBRE 2018
Apprenez-en plus sur VOS DROITS !

Les 12 droits des usagers
inscrits dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS)

1. Droit à l'information
2. Droit aux services
3. Droit de choisir son professionnel ou l'établissement
4. Droit de recevoir les soins que requiert son état
5. Droit de consentir à des soins ou de les refuser
6. Droit de participer aux décisions
7. Droit d'être accompagné, assisté et d'être représenté
8. Droit à l'hébergement
9. Droit de recevoir des services en anglais
10. Droit d'accès à son dossier d'utilisateur
11. Droit à la confidentialité de son dossier d'utilisateur
12. Droit de porter plainte

Rôle du comité des usagers

- Renseigner les usagers sur leurs droits et leurs obligations
- Promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des usagers
- Évaluer le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services obtenus de l'établissement
- Défendre les droits et les intérêts collectifs des usagers ou, à la demande d'un usager, ses droits et ses intérêts en tant qu'usager auprès de l'établissement ou de toute autorité compétente
- Accompagner et assister, sur demande, un usager dans toute démarche qu'il entreprend, y compris lorsqu'il désire porter plainte
- S'assurer, le cas échéant, du bon fonctionnement de chacun des comités de résidents et veiller à ce qu'ils disposent des ressources nécessaires à l'exercice de leurs fonctions

Pour nous joindre
N'hésitez pas à communiquer avec nous
au 450 472-0013, poste 46351

Activités de la semaine
organisées sur le territoire de la MRC de Deux-Montagnes et du sud de Mirabel

- **Dimanche 23 septembre à 10 h** : conférence « Comportements déroutants et cohabitation en CHSLD : mieux comprendre pour mieux s'adapter », au centre d'hébergement de Saint-Eustache, 55 rue Chénier (grande salle au sous-sol)
- **Lundi 24 septembre de 8 h à midi** : stand d'information à l'hôpital Saint-Eustache (hall d'entrée)
- **Mardi 25 septembre de 14 h à 15 h** : bingo des droits – sur les droits des résidents, au centre d'hébergement de Saint-Eustache, 55 rue Chénier, Saint-Eustache (grande salle au sous-sol)

Autres activités à venir

- **Mercredi 3 octobre à 10 h** : conférence « Les usagers ont des droits, mais lesquels ? », pour la communauté anglophone, 4 Korners, 200, rue Henri-Dunant, Deux-Montagnes
- **Dimanche 14 octobre à 10 h** : conférence « Comportements déroutants et cohabitation en CHSLD : mieux comprendre pour mieux s'adapter », au centre d'hébergement de Saint-Benoît, 9100, rue Dumouchel, Mirabel
- **Jeudi 8 novembre** : conférence sur les droits des proches-aidants, au centre d'hébergement de Saint-Eustache, 55 rue Chénier, Saint-Eustache (détails à venir)

TOUTES CES ACTIVITÉS SONT GRATUITES !
BIENVENUE À TOUS LES USAGERS

Le comité des usagers du Lac-des-Deux-Montagnes offre son soutien aux personnes qui utilisent les services du Centre intégré de santé et des services sociaux (CISSS) des Laurentides - dans les installations suivantes :

- Hôpital de Saint-Eustache
- CLSC de Mirabel
- CLSC Jean-Olivier-Chénier
- Centre de services ambulatoires de Deux-Montagnes — Mirabel-Sud
- Centres de services ambulatoires en santé mentale de Deux-Montagnes — Mirabel-Sud
- Centre d'hébergement de Saint-Benoît
- Centre d'hébergement de Saint-Eustache

ALEX TAGLIANI REMET 1 500 \$ À LA FONDATION HÔPITAL SAINT-EUSTACHE



Photo Nicolas T. Parent

(N. T.-P.) – Le pilote québécois, Alex Tagliani était en visite au magasin RONA, de Saint-Eustache, pour y rencontrer ses admirateurs nombreux, le 7 septembre. Les férus de course NASCAR avaient la chance de voir leur idole, en chair et en os, de mettre la main sur une dédicace, en plus d'observer la voiture du célèbre pilote natif de Terrebonne. Alex Tagliani a profité du moment pour remettre un chèque à l'Hôpital de Saint-Eustache, d'une somme de 1 500 \$, au nom de la Fondation Tagliani. Jacques Pelletier et Diane D. Lavallée, président du conseil d'administration et directrice générale de la Fondation Hôpital Saint-Eustache, étaient présents, au magasin de la rue Dubois, pour recevoir ce don. La même journée, un BBQ était organisé par RONA, pour venir en aide à la Maison des jeunes de Saint-Eustache.

▼ DANS LES LAURENTIDES

LES CAQUISTES PRÉSENTENT LEURS **ENGAGEMENTS**

Michel Lapointe
redaction@groupeqtl.ca

Dans une action concertée, les candidats de la Coalition Avenir Québec dans les Laurentides ont présenté vendredi dernier à Saint-Jérôme leurs engagements en vue de l'élection du 1er octobre prochain.

Ils ont appelé les électeurs à «se ranger derrière l'équipe rassemblée par François Legault, la seule capable de mettre un terme à 15 longues années de gouvernement libéral».

La démarche impliquait Agnès Grondin (Argenteuil), Nadine Girault (Bertrand), Mario Laframboise (Blainville), Benoit Charette (Deux-Montagnes), Éric Girard (Groulx), Chantale Jeannotte (Labelle), Lucie Lecours (Les Plaines), Sylvie D'Amours (Mirabel), Marguerite Blais (Prévost) et Youri Chassin (Saint-Jérôme).

De façon résumée, les propositions des candidats de la CAQ se présentent ainsi:

ÉCONOMIE ET ENTREPRENEURIAT

- Réviser la mission d'Investissement Québec pour stimuler l'investissement local et attirer des capitaux étrangers, notamment en matière de développement économique régional.
- Créer une politique de soutien aux entreprises adaptée aux nouvelles réalités, pour stimuler l'investissement, l'innovation et la création d'emplois bien payés. Au niveau régional, il s'agit de favoriser le développement des grands parcs industriels, par exemple celui de Saint-Jérôme et celui de Boisbriand.
- Créer un bureau d'Investissement Québec dans chaque région, notamment dans les Laurentides, et que chacun dispose de son propre fonds pour soutenir le développement des entreprises et d'aller au-devant de leurs besoins.
- Implanter une école d'entrepreneuriat dans les Laurentides afin de former et stimuler les jeunes entrepreneurs.

ÉDUCATION ET FAMILLE

- Offrir gratuitement la maternelle 4 ans, à travers la région, sur une base volontaire, afin de déceler les problèmes d'apprentissage rapidement et d'intervenir le plus tôt possible.
- Augmenter d'une heure par jour les activités des écoles secondaires des Laurentides pour fournir de l'aide aux devoirs, ainsi que des activités sportives et culturelles.
- Développer le CÉGEP et l'UQO pour obtenir des emplois stimulants et bien payés, et ce, au bénéfice de l'ensemble de la région.
- Mieux gérer le programme des garderies, notamment en augmentant le nombre de places, en s'assurant des plus hauts standards de qualité et en réduisant les listes d'attente en centres de la petite enfance.
- Aider et protéger davantage, non seulement les parents, par exemple avec un congé parental plus flexible, mais aussi

les enfants, en s'assurant pour eux que la DPJ soit plus imputable dans les cas de violence physique et psychologique.

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

- La rénovation et modernisation de plusieurs installations du réseau de la santé, pour éviter une explosion des coûts à moyen terme, dont l'Hôpital régional de Saint-Jérôme, l'Hôpital de Mont-Laurier et les CHSLD des Laurentides.
- L'adoption de la première politique nationale sur les proches aidants, conçue en collaboration avec les organismes communautaires, les chercheurs, et le Regroupement des aidants naturels du Québec.
- Moderniser les centres de tri, ainsi qu'établir des normes et règlements plus efficaces pour encourager la valorisation de nos matières et éviter l'enfouissement, notamment pour soutenir nos institutions, commerces et industries. Par exemple, avec le projet de Synercity, à Lachute, ou avec l'organisme Synergie Économique Laurentides.
- Travailler avec le milieu municipal et environnemental pour soutenir les projets de conservation, demande unanimité de la FQM et des organismes en environnement qui travaillent dans les régions du Québec, notamment ici dans les Laurentides.

TRANSPORT ET INFRASTRUCTURES

- Prolonger les autoroutes 13 et 19 et ajouter des voies réservées sur les autoroutes 13 et 15.
- Sécuriser l'autoroute 50 et la route 117 dans les Hautes-Laurentides.
- Travailler à développer une liaison de transport collectif entre Lachute et Deux-Montagnes, en passant par Saint-Colomban.
- Internet haute vitesse sera installé partout dans les Laurentides, et ce, aussi loin que Ferme-Neuve, Sainte-Anne-du-Lac, Sainte-Aimée-du-Lac-des-Îles et Notre-Dame de Pontmain.
- Une couverture cellulaire de qualité à travers la région sera assurée.

RÉGIONS ET AGRICULTURE

- Mieux accompagner nos entrepreneurs des Laurentides dans leurs besoins récurrents en matière de main-d'œuvre.
- S'assurer du financement pour l'entretien du Petit train du Nord et poursuivre l'entretien des pistes cyclables dans la région.
- Préserver et mettre en valeur les églises du Québec qui constituent un patrimoine religieux inestimable, notamment pour nos régions.
- Créer un fonds d'investissements de 50 millions de dollars pour venir en aide aux agriculteurs de partout au Québec.
- Mettre de l'avant nos entreprises agrotouristiques afin de favoriser la création de 500 nouvelles entreprises agrotouristiques sur tout le territoire du Québec et dans les Laurentides.

CIME FM, site Internet

Réadaptation: la MRC d'Argenteuil réclame le maintien du service à Lachute

<https://www.cime.fm/nouvelles/art-de-vivre/149032/readaptation-la-mrc-dargenteuil-reclame-le-maintien-du-service-a-lachute>

CFLO, site Internet

Journée Chaumière: un montant de 6 423 \$ pour la Fondation du Centre hospitalier de Mont-Laurier

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/fchml_-_fchml_15.mp3

NOUS.TV, site Internet

L'école au CHSLD des Hauteurs : des préposés formés sur place

<https://www.nous.tv/fr/node/122861>